

# Boucle de la Salle au départ de Saint-Symphorien



Visorando

Une randonnée proposée par sovann

Cette boucle permet de découvrir le Causse sous ses différents aspects : zones cultivées, zones boisées, murettes en pierres sèches qui bordent les parcelles et la traversée de hameaux aux maisons typiquement quercynois.



<b>Durée :</b>	3h35	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	10.99km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	183m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	177m	<b>Commune :</b>	Puylaroque (82240)
<b>Point haut :</b>	338m		
<b>Point bas :</b>	206m		

## Description

### Boucle balisée S3 par l'association La Symphorine

Stationner en contrebas de l'église et de l'ancien prieuré de Saint-Symphorien.

**(D/A)** Dos à la prairie, prendre à droite le sentier balisé S3. Poursuivre sur environ 100m puis prendre le chemin GRP® à gauche sur quelques mètres.

**(1)** À l'embranchement prendre le sentier à droite S3 (quitter le GRP®).

Atteindre rapidement un nouveau carrefour de sentiers. Obliquer alors à droite sur le chemin S3, (**attention** portion de circuit inondable après de grosses pluies). Poursuivre ce chemin jusqu'au carrefour avec une route.

**(2)** Poursuivre sur la route à gauche. La quitter ensuite pour emprunter le chemin à gauche. Atteindre le hameau de Racanière (pigeonnier quercynois du XVIIe siècle).

**(3)** À la route, prendre le chemin S3 sur la gauche, le conserver en suivant le balisage S3 jusqu'au hameau de Cavallès Basses.

**(4)** Poursuivre sur la route à gauche. La quitter au premier carrefour par la droite. Traverser le hameau de Quercy.

**(5)** Suivre la route à gauche, puis prendre tout de suite à droite le sentier pour parvenir au hameau de la Salle.

**(6)** À la route, poursuivre sur le balisage S3 à droite. Traverser la route au niveau du hameau de Pourouyou, continuer direction Sud pour rejoindre le GRP®.

**(7)** L'emprunter à droite, cheminer tranquillement sur une portion quasiment horizontale. Retrouver une route au niveau du hameau de Gusounat.

**(8)** Rester à gauche sur le chemin commun GRP® et S3, en direction de Saint-Symphorien. Parvenir à un virage à 90°.

**(9)** Obliquer alors à gauche et entrer dans la forêt : **attention** descente qui peut être glissante par temps de pluie. En bas de la descente, suivre sur la droite le sentier de buis qui longe le Travers de Saint-Symphorien et le ruisseau de la Sietges pour rejoindre le parking sous l'église et l'ancien prieuré **(D/A)**.

## Informations pratiques

Il est nécessaire de s'approvisionner en vivres à Puylaroque ou à Caylus car cette boucle côtoie plutôt des petits hameaux et des chemins tranquilles sans village proche.

Par beau temps, la prairie au départ (propriété de la commune de Puylaroque) peut parfaitement accueillir une pause pique-nique. Vous trouverez également un panneau d'informations sur l'association [La Symphorine](#). Pour le confort et le respect de tous, merci

de laisser cet endroit aussi propre que vous l'avez trouvé

Pendant la saison de la chasse, de fin août à fin février, ne vous écartez pas des chemins balisés, qui sont tous des chemins ruraux ouverts au public et inscrit au PDIPR du Tarn et Garonne (de chaque côté du chemin, le terrain est propriété privée).

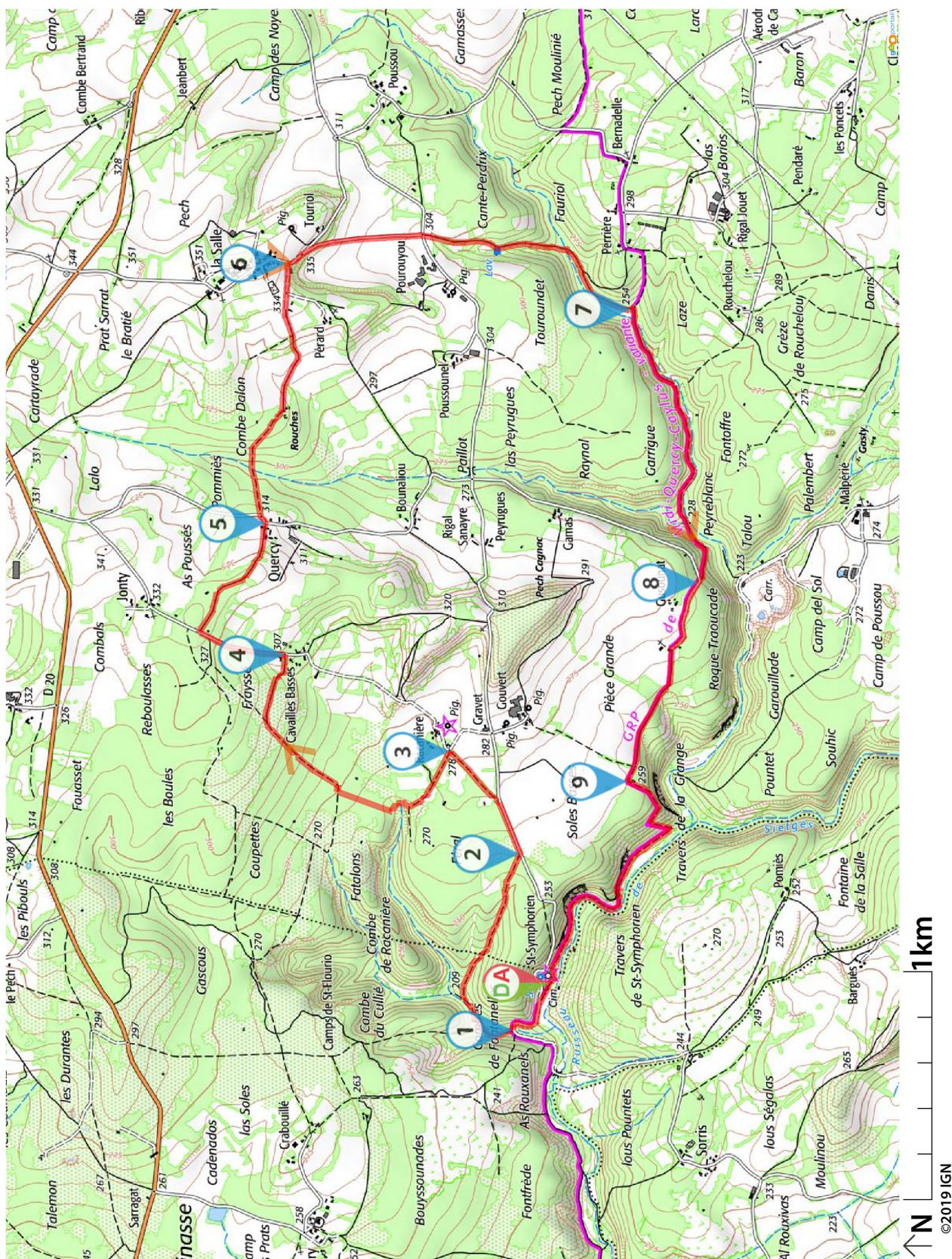
### A proximité

Saint Symphorien, lieu que l'on cherche au fond d'une vallée : la Siétges.

- Église du XV<sup>ème</sup> classée à l'inventaire en 1948, mais avec des origines plus anciennes.
- Source miraculeuse et ses légendes.
- Cimetière apaisant, tourné vers le ciel et le soleil.
- Chemins bordés de murets en pierres sèches.
- Faune variée entre lapins, chevreuils, lézards ocellés et tant d'autres.
- Flore, orchidées, fritillaires pintades soit la tulipe d'eau... à découvrir et à protéger.
- Buis, curiosités de la nature, pittoresques, vaguement inquiétants dans la brume automnale, à la voute protectrice par canicule, propices à la plus folle imagination.
- Chênes rabougris et assoiffés, oui, mais chênes pubescents au pied desquels la truffe odorante peut s'épanouir (si toutes les conditions sont réunies !).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-salle-au-depart-de-saint-sy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

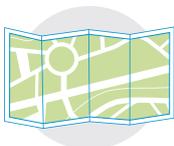
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**